

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous accueillerons votre fils/fille dans notre établissement pour l'année scolaire 2016/2017. Au nom de toute l'équipe éducative, pédagogique et administrative, je tiens à vous remercier de votre confiance et soyez persuadés que nous mettrons tout en œuvre pour permettre à votre fils/fille de construire son projet professionnel dans une ambiance sereine d'écoute, de travail, de respect d'autrui **et de partenariat indispensable avec les familles.**

Je vous prie de prendre note des modalités concernant cette rentrée ; cette circulaire sera à conserver et à consulter tout au long de l'année.

ENTREE DES ELEVES DE 2NDE BAC PRO SAPAT

Rentrée des internes le JEUDI 01^{er} septembre 2016 de 7h30 à 9h00

Les élèves déposeront leurs affaires dans le local à bagages de l'internat.
La répartition dans les chambres s'effectuera le soir après les cours

**→ Exceptionnellement ce jour là, le dépôt des valises
pourra se faire sur le parking du plateau sportif dans le parc du lycée.
Toutefois, il vous est demandé de ne pas y stationner
et donc de vous garer sur les parkings extérieurs pour faciliter l'arrivée des bus.**

Rentrée de la classe entière le JEUDI 01^{er} septembre 2016 accueil sur le patio à 9h

Les transports scolaires fonctionneront normalement dès le 01/09/16

1. DOSSIERS D'INSCRIPTION :

Pour la rentrée, le dossier de votre enfant devra être complet.

- **Envoyez le plus rapidement possible les pièces manquantes demandées lors de l'inscription (voir coupon rouge joint ou qui a été joint pour les dossiers incomplets) et ce avant le 29/08/16 délai de rigueur.**
- **Si les frais de dossier et l'acompte de rentrée de 150€ ne sont pas honorés, l'inscription ou réinscription ne sera pas validée.**

2. TRANSPORTS SCOLAIRES :

POUR LE TRANSPORT DE L'AIN: pour accéder à ST SORLIN, votre enfant doit tout d'abord prendre la ligne de bus qui dessert les établissements scolaires d'AMBERIEU ; sauf pour la ligne LHUIS - ST SORLIN qui est directe sans passer par AMBERIEU.

Selon les lignes, l'arrêt à AMBERIEU peut-être :

- la gare,
- le lycée de la Plaine de l'Ain
- ou devant le collège Saint Exupéry.

Des navettes de la Régie des Transports de l'Ain assurent ensuite le transfert à ST SORLIN aller et retour :

- **le matin entre 7h50 et 8h05** pour une arrivée au lycée impérativement à **8h30**
- **le soir** : départ du lycée à **16h45** pour permettre d'obtenir les correspondances dès **17h15**
- **le mercredi midi à 11h40** pour obtenir les correspondances dès **12h10**.

Toutes les informations nécessaires concernant les arrêts et les horaires du transport de l'Ain sont disponibles sur le site du conseil général **www.transportscolaire.ain.fr**

POUR LE TRANSPORT DE L'ISERE: une navette spéciale privée est organisée depuis plusieurs années par l'établissement pour desservir Montalieu. Ce transport sera facturé aux familles et financé en partie par une aide du Conseil Général de l'Isère en fin d'année scolaire.

ATTENTION : L'achat d'une carte OURA est nécessaire pour les familles de l'ISERE qui doivent emprunter un autre bus les conduisant jusqu'au Collège de Montalieu pour prendre notre navette. **(POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ : PACK RENTREE N° 04 76 00 36 36)**

Départ de la **navette le matin** : 8h05 du collège les Pierres Plantes de Montalieu.

Retour de la **navette le soir** : 17h et 12h le mercredi midi.

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter Madame JARRET qui sera votre interlocutrice pour la gestion des transports scolaires jusqu'au 11 juillet 2016 sinon à partir du 22 août 2016 au 04 74 35 98 43

Nous vous invitons à adapter le régime scolaire (interne ou ½ pensionnaire) de votre enfant en fonction de votre éloignement et de la fiabilité de certaines lignes de transports. Nous comptons sur votre compréhension et votre vigilance au regard de l'assiduité de votre enfant.

✓ Lycée et collège

🏠 Vie scolaire et internat

€ Comptabilité

🚗 Transports

04 74 35 72 34

04 74 35 98 43

04 74 35 92 79

04 74 35 98 43

secretariat@lyceesaintsorlin.org

viescolaire@lyceesaintsorlin.org

compta@lyceesaintsorlin.org

transport@lyceesaintsorlin.org

10 place de la Halle 01150 Saint Sorlin en bugéy

www.lyceesaintsorlin.org

Etablissement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

3. TARIFS 2016/2017

DETAIL DES FRAIS ANNUELS	2 ^{NDE} PRO
CONTRIBUTION DES FAMILLES (1)	875 €
COTISATION ASSOCIATION	23 €
½ PENSION (2)	939 €
PENSION (2)	2254 €

1. Une réduction de 50 % de la contribution des familles est consentie pour le 2^{ème} et 3^{ème} enfant inscrit dans l'établissement et pour les enfants des personnels de l'enseignement catholique. **En cas de démission en cours d'année, cette contribution reste due en totalité.**

2. Ces tarifs varient en fonction des classes pour tenir compte des semaines de présence des élèves au lycée. Les semaines de stages et d'examen sont déduites. **Aucune remise ne pourra donc être consentie en dehors des absences pour maladie supérieures à 15 jours et sur présentation d'un certificat médical.**

4. FRAIS ANNEXES

- **Inscription des nouveaux élèves : 75€**, ils ne seront pas restitués si l'élève annule sa candidature,
- **Réinscription de nos élèves : 35€**, en cas d'annulation par la famille, ils ne seront pas restitués,
- **Livres scolaires** : tous les élèves du lycée bénéficient de la "carte Rhône Alpes jeunes" ,
- Les élèves pourront utiliser les photocopieurs du lycée moyennant l'achat de cartes pré-chargées auprès de notre documentaliste.
- **Tenue professionnelle** : une tenue professionnelle adaptée est exigée pour les cours de pratiques et pour les stages de BAC PRO dans les structures sanitaires et sociales. Cette tenue uniforme sera commandée par le lycée en début d'année pour les élèves et facturée aux familles.

Dans le cas d'une première inscription, **les élèves de 2^{nde} BAC PRO perçoivent une prime d'équipement à hauteur de 150€ de la Région Rhône Alpes** pour aider les familles à financer les équipements, tenues professionnelles et les activités spécifiques au suivi d'une scolarité dans une filière professionnelle.

5. BOURSES D'ETAT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE :

Pour les nouveaux inscrits et dans la mesure où vous en avez fait la demande lors de l'inscription, le dossier de bourse est à compléter et à retourner, avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard avant le 20 juillet 2016.

Si vous bénéficiez de bourses, les sommes perçues par le lycée pour votre compte seront déduites de votre facture annuelle ; réduisant ainsi les prélèvements ou règlements mensuels.

Pour les deuxièmes années boursiers, les montants sont reconduits sans la prime d'équipement de 341.71 € (en 2015/2016) qui ne peut être perçue qu'une seule fois lors de l'entrée dans l'Enseignement Agricole.

ATTENTION : les élèves boursiers redoublants ou changeant de régime en 2^{ème} année devront impérativement remplir un nouveau dossier. Il en est de même pour les élèves s'engageant dans un nouveau cycle (ex : de 3^{ème} en CAPa ou BAC PRO et de CAPa en BAC PRO)

✓ Lycée et collège

🏠 Vie scolaire et internat

€ Comptabilité

🚗 Transports

04 74 35 72 34

04 74 35 98 43

04 74 35 92 79

04 74 35 98 43

secretariat@lyceesaintsorlin.org

viescolaire@lyceesaintsorlin.org

compta@lyceesaintsorlin.org

transport@lyceesaintsorlin.org

10 place de la Halle 01150 Saint Sorlin en bugéy

www.lyceesaintsorlin.org

6. FACTURATION ANNUELLE

L'ensemble des frais inhérents aux contributions des familles, budgets pédagogiques, pension ou demi-pension est établi pour l'année scolaire. Les régimes scolaires sont également déclarés au Ministère pour l'année scolaire. Sauf cas particulier de changement de domicile, une modification de régime scolaire en cours d'année n'est donc pas possible.

Un acompte correspondant à 150€ est obligatoirement à transmettre avant le jour de la rentrée ; c'est l'une de nos conditions d'inscription.

Il vous sera établi une facture annuelle en début d'année faisant apparaître l'ensemble des frais de l'année, déduction faite de l'acompte de rentrée et du montant de la bourse nationale.

L'échéancier est établi sur 10 mois à compter d'octobre 2016 à juillet 2017 de l'année scolaire en cours.

Néanmoins les familles bénéficiant de la bourse nationale leurs prélèvements seront effectués de novembre 2016 à juillet 2017.

Pour simplifier la gestion des comptes familles, nous souhaitons que les règlements s'opèrent par prélèvements automatiques pour vous permettre d'étaler vos règlements et limiter les relances, les retards et les impayés préjudiciables à tous et nous obligeant à engager des procédures de poursuites générant des frais supplémentaires inutiles.

Les familles ne souhaitant pas profiter du prélèvement automatique mensuel sont tenues de régler la facture annuelle en 3 versements soit 40% au 31/10, 30% au 28/02 et le solde de 30% également au 31/05

7. STAGES ET ACTIVITES EDUCATIVES

Dans le cadre de leur formation, tous les élèves doivent effectuer plusieurs semaines de stages dans des milieux professionnels. **La validation de ces semaines de stage est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen.**

Afin de faciliter la recherche d'une "structure", nous vous communiquons dès maintenant, les dates de stage pour l'année scolaire 2016/2017.

TRES IMPORTANT

Devant la concurrence accrue dans le secteur sanitaire et social, pensez à rechercher dès à présent des terrains de stages et à nous communiquer dès que possible les coordonnées du maître de stage pour l'établissement des conventions de stages par l'intermédiaire des professeurs principaux.

✓ Lycée et collège
🏠 Vie scolaire et internat
€ Comptabilité
🚗 Transports

04 74 35 72 34
04 74 35 98 43
04 74 35 92 79
04 74 35 98 43

secretariat@lyceesaintsorlin.org
viescolaire@lyceesaintsorlin.org
compta@lyceesaintsorlin.org
transport@lyceesaintsorlin.org

10 place de la Halle 01150 Saint Sorlin en bugéy

www.lyceesaintsorlin.org



Lycée Saint Sorlin

Le secrétariat sera fermé
du 14 JUILLET 2016
au 24 AOUT 2016 à 09H00

En résumé pour la rentrée

- Envoyer les dernières pièces manquantes au dossier avant la rentrée.
- Acheter les fournitures et TD indiqués ; le lycée commande des livres.
- Chercher les stages, notamment dans les structures sanitaires et sociales.**
- Prévoir le règlement de l'acompte de 150€ avant la rentrée.**
- Remettre au responsable d'internat les autorisations de sorties jointes.



Vie Scolaire Sandra Caruso

Pour les absences et les questions en relatives à la vie de classe et à l'internat.

04 74 35 98 43

viescolaire@lyceesaintsorlin.org



Transports scolaires

Fabienne Jarret

04 74 35 98 43

transport@lyceesaintsorlin.org



Comptabilité

Ghislaine Goletto

04 74 35 92 79

compta@lyceesaintsorlin.org



Secrétariat

Nathalie Gauthier


04 74 35 72 34

secretariat@lyceesaintsorlin.org

Toute l'équipe éducative, pédagogique et administrative du Lycée se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances en famille.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement.


La Directrice
Nathalie VAN TROYS

 Lycée et collège

04 74 35 72 34


secretariat@lyceesaintsorlin.org

10 place de la Halle 01150 Saint Sorlin en bugéy

 Vie scolaire et internat


04 74 35 98 43

viescolaire@lyceesaintsorlin.org

 Comptabilité

04 74 35 92 79

compta@lyceesaintsorlin.org

 Transports

04 74 35 98 43

transport@lyceesaintsorlin.org

www.lyceesaintsorlin.org

Etablissement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

FOURNITURES

2^{NDE} BAC PRO SAPAT 2016-2017

■ POUR TOUTES LES MATIERES

- un agenda scolaire
- 1 cahier de brouillon
- Des copies doubles et simples, grand format
- Une trousse garnie avec les stylos (bleu, noir, rouge, vert), un crayon à papier, une gomme, un taille crayon, des crayons de couleurs, feutres, une règle graduée
- Une paire de ciseaux
- Colle
- Un dictionnaire de langue française

■ EG1 FRANCAIS GEOGRAPHIE ECONOMIE

- 1 classeur grand format avec feuilles simples, grands carreaux + 1 jeu d'intercalaires + pochettes plastifiées

■ ESC

- 1 classeur grand format avec feuilles simples, grands carreaux
- 1 jeu d'intercalaires
- pochettes plastifiées

■ EG2 LANGUE VIVANTE / ANGLAIS

- 1 cahier : modèle indifférent
- 1 répertoire ou petit carnet

■ EG3 EPS

- Un survêtement, un short et un tee shirt
- Une paire de baskets "types RUNNING" et de socquettes de rechange.

■ EG4 MATHÉMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES INFORMATIQUE

- Mathématiques
 - 1 Classeur avec feuilles petits carreaux blanches et de couleurs (21x29.7) petits carreaux de préférence
 - Compas, règle, rapporteur
 - Calculatrice graphique **CASIO GRAPH 25 + E** (MODE EXAMEN OBLIGATOIRE POUR LA SESSION 2018)

■ Sciences physiques - chimie

- 1 cahier 24x32

■ Informatique

- 1 clef USB

■ EP1 (biologie)

- 1 Classeur grand format peu épais avec feuilles simples
- pochettes plastifiées
- feuilles doubles

■ EP3

- 1 Classeur grand format avec feuilles simples, grands carreaux + 1 jeu d'intercalaires + pochettes plastifiées + feuilles doubles

■ CUISINE

- 1 cahier spirale 100 pages 17x22 cm (5x5) + colle

■ TP ENTRETIEN

- 1 paire de gants de ménage (type MAPA)

D'autres fournitures pourront être demandées à la rentrée

LE LYCEE SE CHARGERA DE L'ACHAT DES LIVRES PAR LE BIAIS DE LA CARTE M'RA
L'ETABLISSEMENT SE CHARGERA DES FORMALITES POUR LA COMMANDE DE LA CARTE

✓ Lycée et collège

🏠 Vie scolaire et internat

€ Comptabilité

🚗 Transports

04 74 35 72 34

04 74 35 98 43

04 74 35 92 79

04 74 35 98 43

secretariat@lyceesaintsorlin.org

viescolaire@lyceesaintsorlin.org

compta@lyceesaintsorlin.org

transport@lyceesaintsorlin.org

10 place de la Halle 01150 Saint Sorlin en bugéy

www.lyceesaintsorlin.org

Etablissement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture